

Affichage en vertu de la *Loi sur l'équité salariale* Programme de maintien de l'équité – octobre 2015

Introduction

La *Loi sur l'équité salariale* est entrée en vigueur le 21 novembre 1997. Elle a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories à prédominance féminine. Tel que décrit à l'article 76.1 de la Loi, l'employeur doit évaluer périodiquement le maintien de l'équité salariale dans son entreprise. L'objectif de cet exercice est de s'assurer que les catégories d'emplois à prédominance féminine reçoivent toujours une rémunération égale à celle des catégories d'emplois à prédominance masculine de valeur équivalente.

Dans le contexte qui nous concerne, l'exercice du maintien de l'équité salariale devait s'effectuer avec les données du 31 décembre 2010. Un différend visant le programme initial d'équité salariale a été déposé en 2011 auprès de la Commission de l'équité salariale et a fait en sorte que le maintien n'a pu être effectué à la date prévue. Le 5 août 2015, la Commission de l'équité salariale a rendu une décision concernant ce différend et a confirmé que l'exercice original d'équité salariale, tel que réalisé, ainsi que les ajustements salariaux et les sommes versées respectaient les exigences de la Loi.

L'exercice d'équité salariale étant par cette décision officiellement complété, l'Université peut maintenant procéder au maintien de l'équité salariale. Ainsi, conformément à la *Loi sur l'équité salariale*, l'Université de Sherbrooke a procédé à la mise à jour du programme d'équité salariale pour son personnel de soutien (SEESUS) en utilisant les données (emplois, prédominances et salaires) existantes au 31 décembre 2010. Les ajustements salariaux requis seront rétroactifs à cette date, avec intérêts légaux.

La démarche effectuée

L'analyse de la prédominance sexuelle des catégories d'emplois et des taux maximums de salaire pour ces catégories s'est effectuée à l'aide des données du 31 décembre 2010. Nous constatons qu'à cette date, il y a 92 catégories d'emplois à prédominance masculine, 82 catégories à prédominance féminine et 9 catégories d'emplois sont considérées neutres. Vous retrouverez en annexe A, la liste de ces catégories d'emplois et leur prédominance.

Pour cet exercice, le plan d'évaluation utilisé est le même que celui utilisé par le comité conjoint lors du programme d'équité salariale (2001). Ce plan d'évaluation utilise les quatre grands facteurs d'évaluation prescrits par la Loi, soit les qualifications requises, les responsabilités assumées, les efforts requis et les conditions dans lesquelles s'effectue le travail. Les sous-facteurs et la pondération qui leur ont été attribués originalement demeurent aussi inchangés.

Les emplois créés depuis le 21 novembre 2001 ainsi que ceux qui étaient considérés comme neutres lors de l'exercice initial d'équité salariale ont été évalués à l'aide de ce plan d'évaluation. Nous avons également considéré les demandes de réévaluation de fonctions reçues depuis le 21 novembre 2001 au comité du plan d'évaluation.

Depuis l'exercice d'équité salariale effectué avec les données du 21 novembre 2001, l'intégration du personnel de recherche dans l'unité 74, la création de nouvelles fonctions et l'abolition de certaines autres fonctions, le changement de prédominance sexuelle de certaines catégories d'emplois de même que les ajustements salariaux effectués dans le cadre des différentes négociations depuis 2001 ont modifié les données d'analyse et entraînent de nouveaux écarts salariaux.

La comparaison des écarts salariaux s'est effectuée à l'aide de la méthode des points-facteurs en comparant la rémunération offerte aux catégories d'emplois à prédominance féminine à une droite salariale élaborée à partir des catégories d'emplois à prédominance masculine incluses dans le présent programme.

Les catégories d'emplois ayant droit à un ajustement salarial et les montants d'ajustements applicables

À la suite à cette analyse, 42 catégories d'emplois à prédominance féminine ont droit à des ajustements salariaux. La liste de ces fonctions se retrouve en annexe B du présent affichage. Seules sont indiquées les catégories à prédominance féminine ayant droit à des correctifs salariaux et le pourcentage d'ajustement applicable à chacune des catégories d'emploi.

Ces ajustements salariaux seront rétroactifs au 31 décembre 2010, ils seront payés en un seul versement et des intérêts légaux seront applicables.

Tel que prévu à la *Loi sur l'équité salariale*, le prochain exercice de maintien de l'équité salariale sera effectué en décembre 2016.

Droits et délais

En vertu de l'article 76.4 de la *Loi sur l'équité salariale*, les personnes salariées visées par le maintien d'équité salariale disposent de 60 jours, à compter de la date du présent affichage, pour demander des renseignements additionnels ou présenter leurs observations par écrit. Les demandes de renseignements additionnels ou observations seront traitées dans les 30 jours suivant le terme du présent affichage. Vous trouverez à l'annexe C, le formulaire « Demande de renseignements additionnels et observations auprès de l'Université de Sherbrooke » que nous vous demandons d'utiliser aux fins décrites ci-dessus.

L'employeur doit, dans les 30 jours suivant le délai déjà prévu ci-dessus, procéder à un nouvel affichage en précisant les modifications apportées ou en affichant un avis informant qu'aucune modification n'est nécessaire. À la suite de ce nouvel affichage, toute personne salariée visée ou une association accréditée représentant de telles personnes salariées peut porter plainte auprès de la Commission de l'équité salariale si elle est d'avis que l'employeur n'a pas procédé à l'évaluation du maintien de l'équité salariale en conformité avec les exigences de la loi. Les coordonnées de la Commission de l'équité salariale apparaissent plus loin dans le présent affichage.

ANNEXE A

CATÉGORIES D'EMPLOIS- MAINTIEN ÉQUITÉ SALARIALE 2010	
PRÉDOMINANCE FÉMININE	PRÉDOMINANCE MASCULINE
Agente ou Agent d'administration	Agente ou Agent d'administration à la régie des salles
Agente ou Agent d'administration (accueil & information)	Agente ou Agent de sécurité-prévention
Agente ou Agent d'administration (admission & inscription)	Aide générale ou Aide général à la régie des salles
Agente ou Agent d'administration (recherche)	Aide générale ou Aide général aux résidences
Agente ou Agent d'administration (ressources financières)	Aide technique (audiovisuel)
Agente ou Agent d'administration académique	Arbitre hors aréna
Aide à la recherche (recherche)	Arbitre unique (hors aréna)
Aide de laboratoire	Assistante-entraîneure ou Assistant-entraîneur
Animalière ou Animalier	Commis (Département de microbiologie)
Animatrice ou Animateur d'activités aquatiques	Commis à la reprographie
Commis (animation & aide financière)	Commis aux postes
Commis (avantages sociaux)	Commis aux télécommunications
Commis (comptes à payer)	Commis magasinière/livreuse ou Commis magasinier/livreur
Commis (fonds avec restrictions)	Commis réception & expédition
Commis (gestion des locaux & laboratoires)	Commis réception marchandises et gestion des matières résiduelles
Commis (gestion information)	Électricienne ou Électricien
Commis (recouvrement)	Entraîneure ou Entraîneur
Commis (rémunération)	Femme de scène ou Homme de scène
Commis (Service du sport et de l'activité physique)	Femme de service ou Homme de service (Centre sportif)
Commis (soutien à l'enseignement)	Frigoriste
Commis à la mise à jour des données	Journalière ou Journalier (général)
Commis à la recherche (recherche)	Journalière ou Journalier (immeubles)
Commis à la relance	Journalière ou Journalier (terrains)
Commis à la saisie des données	Journalière-chauffeuse ou Journalier-chauffeur
Commis à la saisie des données - facteur négo	Magasinière ou Magasinier
Commis à l'approvisionnement	Magasinière ou Magasinier - facteur négo
Commis au service à la clientèle	Manoeuvre au Centre culturel
Commis aux activités de formation	Mécanicienne ou Mécanicien (entretien)
Commis aux activités pédagogiques	Mécanicienne ou Mécanicien (véhicules moteurs)
Commis aux affaires académiques	Mécanicienne ou Mécanicien de machines fixes
Commis aux guichets (Centre culturel)	Mécanicienne ou Mécanicien en tuyauterie
Commis aux stages	Menuisière ou Menuisier
Commis de bureau	Monitrice ou Moniteur - initiation
Commis I (admission & inscription)	Opératrice ou Opérateur en informatique
Commis I (bibliothèque)	Opératrice ou Opérateur en informatique - facteur resp
Commis I (comptabilité)	Ouilleur-ajusteur ou Ouilleuse-ajusteuse
Commis I (résidences)	Ouilleuse-ajusteuse ou Ouilleur-ajusteur (recherche)
Commis I (stages coop. & placement.)	Peintre
Commis II (accueil & information)	Préposée ou Préposé à la gestion des locaux et des laboratoires
Commis II (admission & inscription)	Préposée ou Préposé à l'entretien (terrains)
Commis II (bibliothèque)	Préposée ou Préposé à l'entretien général
Commis II (comptabilité)	Préposée ou Préposé au Centre culturel
Commis II (résidences)	Préposée ou Préposé au Service du sport & de l'activité physique
Commis II (stages coopératifs & placement)	Préposée ou Préposé au stationnement
Commis II aux affaires académiques	Responsable d'activités
Commis II aux guichets (Centre culturel)	Responsable de ligue - à l'aréna
Commis postdoctoral	Responsable de ligue - hors aréna
Coordonnatrice ou Coordonnateur	Serrurière ou Serrurier
Horticultrice ou Horticulteur	Technicienne ou Technicien en activités physiques & sportives
Infirmière ou Infirmier	Technicienne ou Technicien en audiovisuel
Monitrice ou Moniteur - activités aquatiques	Technicienne ou Technicien en audiovisuel - facteur resp
Monitrice ou Moniteur - conditionnement physique	Technicienne ou Technicien en électricité & instrumentation

PREDOMINANCE FÉMININE	PREDOMINANCE MASCULINE
Préposée ou Préposé à la sollicitation	Technicienne ou Technicien en électricité & instrumentation - niveau I
Préposée ou Préposé à la vente téléphonique	Technicienne ou Technicien en électrotechnique
Préposée ou Préposé aux spectacles & réceptions	Technicienne ou Technicien en électrotechnique - niveau I
Secrétaire	Technicienne ou Technicien en électrotechnique (recherche)
Secrétaire (Service de santé)	Technicienne ou Technicien en entretien ménager
Secrétaire à la recherche (recherche)	Technicienne ou Technicien en génie chimique
Secrétaire de direction	Technicienne ou Technicien en génie mécanique
Secrétaire de direction - facteur négo	Technicienne ou Technicien en génie mécanique - niveau I
Secrétaire de direction - facteur resp	Technicienne ou Technicien en génie mécanique (recherche)
Surveillante ou Surveillant de la galerie d'art	Technicienne ou Technicien en géomatique
Surveillante-sauveteure ou Surveillant-sauveteur	Technicienne ou technicien en gestion projets immobiliers
Technicienne ou Technicien de la documentation	Technicienne ou technicien en gestion projets immobiliers - niveau I
Technicienne ou Technicien de laboratoire	Technicienne ou Technicien en informatique
Technicienne ou Technicien de laboratoire - niveau I	Technicienne ou Technicien en informatique - niveau I
Technicienne ou Technicien de laboratoire (recherche)	Technicienne ou Technicien en informatique (recherche)
Technicienne ou Technicien en activités de formation clinique	Technicienne ou Technicien en mécanique du bâtiment
Technicienne ou Technicien en administration	Technicienne ou Technicien en microscopie électronique
Technicienne ou Technicien en administration - niveau I	Technicienne ou Technicien en multimédia
Technicienne ou Technicien en administration (recherche)	Technicienne ou Technicien en physique
Technicienne ou Technicien en approvisionnement, douane & trafic	Technicienne ou Technicien en physique - niveau I
Technicienne ou Technicien en édition	Technicienne ou Technicien en physique (recherche)
Technicienne ou Technicien en environnement & gestion des substances dangereuses	Technicienne ou Technicien en prévention
Technicienne ou Technicien en environnement & gestion des substances dangereuses - niveau I	Technicienne ou Technicien en sécurité informatique
Technicienne ou Technicien en information & rédaction	Technicienne ou Technicien en sécurité informatique - niveau I
Technicienne ou Technicien en information & rédaction - niveau I	Technicienne ou Technicien en système électrique & électronique
Technicienne ou Technicien juridique	Technicienne ou Technicien en systèmes mécatroniques
Technicienne-animalière ou Technicien-animalier	Technicienne ou Technicien en systèmes ordines
Technicienne-archiviste ou Technicien-archiviste	Technicienne ou Technicien en systèmes ordines - niveau I
Téléphoniste-réceptionniste	Technicienne ou Technicien en télécommunications
Téléphoniste-réceptionniste - facteur négo	Technicienne ou Technicien en télécommunications - niveau I
	Technicienne ou Technicien en télématique
	Technicienne ou Technicien en télématique - niveau I
	Technicienne ou Technicien environnement & développement durable
	Technicienne ou Technicien génie civil
	Technicienne ou Technicien génie civil - niveau I
	Technicienne ou Technicien génie civil (recherche)
	Technicienne ou Technicien opérateur salles blanches
	Technicienne ou Technicien opérateur salles blanches (recherche)
	Technicienne ou Technicien souffleur de verre - niveau I
	Technicienne-photographe ou Technicien-photographe
PREDOMINANCE NEUTRE	
Animatrice ou Animateur projets spéciaux	
Commis à la gestion des locaux	
Commis aux acquisitions	
Marqueuse ou Marqueur	
Préposée ou Préposé aux ressources matérielles	
Surveillante-animatrice ou Surveillant-animateur	
Technicienne ou Technicien en éditique	
Technicienne ou Technicien prosecteur	
Technicienne ou Technicien prosecteur - niveau I	

ANNEXE B

Catégories d'emplois de prédominance féminine bénéficiant d'ajustements salariaux

Titre de la fonction	Pourcentage d'ajustement applicable sur le taux horaire en date du 31 décembre 2010
Agente ou Agent d'administration	1,23%
Agente ou Agent d'administration (accueil & information)	1,08%
Agente ou Agent d'administration (admission & inscription)	1,08%
Agente ou Agent d'administration (recherche)	4,52%
Agente ou Agent d'administration (ressources financières)	1,23%
Agente ou Agent d'administration académique	1,23%
Aide à la recherche (recherche)	9,34%
Animatrice ou animateur d'activités aquatiques	14,49%
Commis (comptes à payer)	2,02%
Commis (recouvrement)	3,33%
Commis à la recherche (recherche)	6,21%
Commis aux activités pédagogiques	3,55%
Commis aux affaires académiques	2,35%
Commis I (comptabilité)	3,23%
Commis II (accueil & information)	4,73%
Commis II (bibliothèque)	1,69%
Commis II (comptabilité)	3,84%
Commis II (résidences)	0,11%
Commis II aux affaires académiques	7,49%
Commis postdoctoral	1,62%
Coordonnatrice ou Coordonnateur	15,03%
Horticultrice ou Horticulteur	2,76%
Préposée ou Préposé à la sollicitation	31,32%
Préposée ou Préposé à la vente téléphonique	43,96%
Préposée ou Préposé aux spectacles & réceptions	16,71%
Secrétaire	4,29%
Secrétaire (Service de santé)	4,29%
Secrétaire à la recherche (recherche)	5,62%
Secrétaire de direction	2,18%
Secrétaire de direction - facteur resp	0,34%
Surveillante ou Surveillant de la galerie d'art	60,17%
Surveillante-sauveteure ou Surveillant-sauveteur	13,89%
Technicienne ou Technicien de la documentation	0,54%
Technicienne ou Technicien de laboratoire	4,10%
Technicienne ou Technicien de laboratoire - niveau I	0,06%
Technicienne ou Technicien de laboratoire (recherche)	13,78%
Technicienne ou Technicien en administration	0,49%
Technicienne ou Technicien en administration (recherche)	4,19%
Technicienne ou Technicien en édition	0,67%
Technicienne ou Technicien juridique	0,45%
Technicienne-archiviste ou Technicien-archiviste	0,54%
Technicienne ou Technicien en environnement & gestion des substances dangereuses	0,51%

ANNEXE C

Demande de renseignements additionnels et observations auprès de l'Université de Sherbrooke

Toute personne salariée peut demander des renseignements additionnels ou faire des observations sur les points suivants :

Nom :	_____	Prénom :	_____
Fonction occupée au 31 décembre 2010	_____		
Unité administrative :	_____		
Signature :	_____	Date :	_____

Renseignements additionnels ou observations : (veuillez utiliser des feuilles additionnelles, au besoin)

Veuillez faire parvenir ce formulaire rempli, au plus tard 4 janvier 2016, à :

Mme Carolyne Raymond
Service des ressources humaines
rh@USherbrooke.ca

ANNEXE D

Coordonnées de la Commission de l'équité salariale

Commission de l'équité salariale

200, chemin Ste-Foy, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 6A1

Téléphone : 1 888 528 8765

Site Internet : www.ces.gouv.qc.ca